PETIT TRAITÉ

SUR LA

CULTURE DU TABAC

PAR

Ls. N. GAUVREAU, Ecr., N. P.

Membre du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

DEUXIÈME ÉDITION.

DE L'IMPRIMERIE DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES."

1881.

Bibliothèque, Le Séminaire de Québec, 8, rue de l'Université, Québec 4, QUE.

Lo
petit
m'éta
périe
livre
donn
pour
m'éta
pouvi
bon t
des E

Je
vice
Kam
où la
ainsi
les c
ture,
posai

AUX CULTIVATEURS.

—

Lorsqu'en 1875 je fis paraître mon petit traité sur la culture du tabac, je m'étais convaincu, et cela par une expérience personnelle, n'ayant aucun livre qui put me guider dans les soins à donner et les précautions à prendre pour la culture de cette plante, je m'étais convaincu, dis-je, que nous pouvions produire en ce pays un aussi bon tabac que celui qui nous vient des Etats Unis.

Je pensai que ce serait rendre service aux cultivateurs des districts de Kamouraska, Rimouski et Saguenay, où la culture du tabac n'était, pour ainsi dire, presque pas connue, que de les encourager à essayer cette culture, et c'est dans ce but que je composai mon petit traité.

J'étais alors loin de m'attendre, qu'après un laps de temps de cinq années, cette culture aurait pris assez d'extension pour paralyser pour ainsi dire dans nos campagnes le commerce de tabac étranger; c'est pourtant ce qui est arrivé.

En même temps que la culture du tabac se développait de plus en plus pour le bien commun, la demande de mon petit traité augmentait, de sorte qu'aujourd'hui l'édition de 1875 étant épuisée, j'ai cru, dans l'intérêt de ceux qui ne font que de commencer à cultiver le tabac, devoir en donner une nouvelle édition plus étendue et plus détaillée que la première, et d'y faire quelques corrections; car après cinq ans d'études et d'essais, je me suis aperçu que mon premier traité pé-

chait par plus d'un côté. N'ayant en vu que le bien de mes compatriotes, je n'ai pas reculé devant la tâche, assez pénible pour moi, vu mes nombreuses occupations, de mettre en écrit le fruit de mes expériences touchant la culture tabac.

C'est parce que j'ai eu à lutter contre beaucoup de difficultés, dans le commencement, que j'ai cru rendre service aux personnes qui désirent se livrer à la culture du tabac, en leur donnant un guide, bien imparfait, mais qui aura, je l'espère, le mérite de lever bien des obstacles et des difficultés pour les novices et les initier, peu à peu, dans l'exploitation d'un industrie aussi agréable que payante.

Oui, la culture du tabac est une des cultures la mieux payante; il est fa-

cile de s'en convaincre en se rendant compte du produit seulement d'un arpent de terre planté en tabac. Un arpent de tabac, de la grande espèce, bien cultivé et soigné assidûment, peut donner 4,000 pieds, soit 1,000 livres qui donneront, à 25 cts la livre, $150; prenez là dessus $50 pour les dépenses (ce qui est beaucoup trop), il vous restera $200 de profit net. Trouvez une autre culture qui puisse donner ce résultat, et même la moitié!

Mais pour que cette culture soit rénumérative, il faut y donner beaucoup de soins, choisir un bon terrain, et surtout avoir de la bonne graine et de bonne qualité. Mais où prendre cette bonne graine? voilà le plus difficile. Il faudrait en faire venir de différentes espèces des pays étrangers,

surtout de la Hollande dont le climat se rapproche le plus du nôtre, pour être distribuées parmi les cultivateurs qui voudraient donner à cette culture toute l'attention possible, afin de constater quelle espèce pourrait la mieux nous convenir.

Il n'y aurait que le Gouvernement qui pourrait, par l'intermédiaire de ses agents, se procurer cette graine, sans crainte d'être trompé. En cela, notre Gouvernement ne ferait que ce que le Gouvernement de Belgique a fait lui-même dans le commèncement de la culture du tabac en Belgique.

C'est dans l'intérêt général que nous devons encourager la culture du tabac, puisqu'elle aura pour effet de faire rester parmi nous des sommes énormes qui s'en vont aux Etat-Unis,

sommes si fortes que l'on ne peut s'en faire une idée qu'en calculant approximativement ce qui peut être dépensé de tabac dans chaque paroisse ou chaque comté.

Prenez, par exemple, une paroisse de deux cents feux, mettons deux fumeurs par famille, cela donne 4,000 livres qui à 25 cts la livre, donneront $1,000; et cela pour une seule paroisse, sans compter le tabac à chiquer et à priser. Prenez à présent un comté contenant vingt paroisses, et vous aurez une dépense de $20,000 par année. Cela pour un seul comté, et l'on peut dire avec plus ou moins de vérité "*ab uno disce omnes!*" Quelle énorme dépense de tabac ne se fait-il pas dans la Puissance! Quelle somme ne pourrions nous pas garder

dans nos campagnes si cette culture, loin d'être détraquée par certaines personnes, était au contraire encouragée. Et remarquez que j'ai mis le calcul fait plus haut, bien au-dessous de la quantité et de la valeur réelle.

Le Gouvernement de la Puissance a, par son dernier tarif, fait beaucoup pour la protection de notre tabac, mais il n'y a pas que le Gouvernement qui doit agir; vous, mes compatriotes, sachez vous imposer quelques sacrifices pour pouvoir mettre un terme à cet envahissement de nos marchés et de nos magasins par le tabac étranger. Oui, il faut lui faire concurrence; et par nos soins et notre approfondissement dans la manière de bien cultiver le tabac, nous réussirons à prouver que notre sol est capable de pro

duire un tabac aussi bon, si, non supérieur à celui qui nous vient des pays étrangers. Amis, à l'œuvre ! Ayez à honneur d'avoir votre champ de tabac. Suivez mes conseils, et vous ne pourrez que réussir. C'est mon seul désir, et ce sera la récompense de mes faibles labeurs.

Ls. N. Gauveau.

Ile Verte, Janvier 1881.

non supé-
des pays
! Ayez à
ap de ta-
vons ne
mon seul
pense de

VEAU.

CULTURE
DU
TABAC

I

DU CLIMAT ET DU CHOIX DES ESPÈCES ET VARIÉTÉS.

Toutes les espèces de tabac sont originaires des pays chauds, et croissent de préférence sur les plateaux et les côteaux élevés, à bonne exposition du sud, et dans les climats chauds comme la Jamaïque, et la Havane.

Cependant, il peut fournir des produits d'une bonne qualité dans les climats moins que tempérés. La Hollande nous en donne un bel exemple : Si le climat y est peu favorable, l'assainissement, les préparations du sol et les abris y suppléent efficacement ; cependant toutes les espèces ne peu-

vent y être cultivés. Dans les climats chauds on doit s'attacher aux espèces qui de leur nature, sont douces; dans les climats tempérés et froids, on accorde la préférence aux espèces de force moyenne et à végétation précoce.

Le parfum du tabac est d'autant plus fin et pénétrant qu'il acquiert une maturité plus complète, et que le sol lui convient; mais sans bon sol, le climat seul ne peut assurer des produits supérieurs.

Le parfum et le goût du tabac sont d'autant moins agréables que les plantations s'elèvent au nord; mais une bonne exposition et un sol chaud peuvent en partie contre-balancer les effets de l'inclémence du climat.

Ces notions ne peuvent être perdues de vue ; car il est dans l'intérêt du cultivateur qu'il sache prévoir les résultats et prendre les mesures capables d'améliorer ses produits.

On attribue l'odeur peu agréable du tabac des pays froids, au mode d'engraissement. Sans nier l'influence des engrais sur le parfum du tabac, nous ne pouvons cependant, avec l'emploi des meilleurs engrais dans la culture de cette plante, lui donner le parfum exquis des pays chauds.

Lorsqu'on a choisi l'espèce de tabac que l'on veut obtenir, on se procure de la bonne graine ; la meilleure est celle qui a atteint le dernier dégré de maturité sur la plante même.

Pour ne pas s'exposer à essuyer des revers dans la culture, il est pru-

dent d'essayer la semence : à cet effet on humecte un morceau de drap sur lequel on dépose quelques graines, après quoi on le plie en deux et on le met dans un endroit plus que tempéré. Si la graine se gonfle et laisse saillir un petit corps blanchâtre, au bout de quatre à cinq jours, on a la certitude que la graine est bonne.

Il ne faut pas non plus semer la graine, provenant des mêmes plants de tabac, plusieurs années de suite, car à la fin le produit sera insignifiant et les plants chétifs. Il en est du tabac comme des autres graines, il faut changer sa semence tous les trois ou quatre ans (plus souvent serait encore mieux) ; cependant la graine laissée dans les capsules peut

se conserver bonne pendant trois ou quatre ans.

II

DES TERRAINS PROPRES AU TABAC.

Le tabac croît dans tous les terrains, pourvu qu'ils soient profonds, parfaitement ameublis, unis, frais, sans humidité et abrités des vents du nord.

Cependant dans les terres trop fortes, compactes, de nature argileuse, les plantes restent rabougries et les produits sont de mauvaise qualité.

Dans les sols secs et maigres, il est frappé de maturité prématurée.

La terre légère, douce, sablonneuse, et les sables argileux, fournissent le meilleur tabac à fumer.

Pour réussir, le tabac exige donc un sol argilo-sablonneux, argilo-calcaire, et riche en éléments, en détritus organiques, et de préférence, provenant au règne végétal, à moins que les engrais enfouis et déjà mêlés du sol ne soient arrivés à un dégré très-avancé de décomposition.

Un sol situé dans un bas-fond ou sur une élévation ne convient pas beaucoup au tabac.

Les sols qui bordent la mer, de nature ordinairement sablonneuse, de même que les forêts que l'on vient de défricher et qui sont très-riches en matières humeuses, pourvu qu'ils soient à bonne exposition au sud, fournissent de très-bons produits.

Quant à l'exposition, les côtés exposés au sud sont supérieurs à ceux

qui ne reçoivent que le soleil du levant ou du couchant ; l'exposition du nord est toujours la moins favorable.

Les cas où l'on rencontre l'exposition la plus avantageuse sont assez rares.

On cultive le tabac, autant que possible, dans des terrains ayant une légère pente vers le sud ; cependant, à défaut de cette situation, on obtient de beaux tabacs dans les plaines que l'on entoure d'arbres artificiels ou naturels, qui sont les haies. En Hollande, et dans la plupart des Pays du Nord qui se livrent à la production du tabac, on adopte généralement ce système.

III

DES ENGRAIS.

De toutes les plantes commerciales, il n'en est pas, sans même en excepter le lin, sur lesquelles la nature des engrais exerce une plus grande influence sur la qualité du produit que sur le tabac.

On n'attribue pas uniquement la supériorité des tabacs américains au climat, mais en partie aussi au mode de culture; ils sont cultivés sans engrais, sur les terrains vierge chargés d'humus des forêts défrichées et le long des rivières où se trouvent des terres formées de dépôts d'alluvion, entraînées par les eaux pluviales, très-riches en potasse.

Si, dans la culture du tabac, notre but est de gagner des plants vigou-

reux et des feuilles très larges, nous pouvons lui donner de l'engrais animal de tous genres et même de très-frais ; mais lorsqu'il s'agit d'obtenir du tabac de bonne qualité, de belle couleur, doux, et d'une odeur agréable, on ne peut pas donner trop d'attentention aux engrais, et il ne faut pas trop fumer.

Les meilleurs engrais sont, dans l'ordre de mérite :

1o. Les composts ;

2o. Les tourteaux de colza et autres matières végétales ;

3o. Les immondices des rues, les boues, les vases de rivières, les jetées de la mer ;

4o. Les matières fécales fermentées ;

5o. Le guano, la colombine et les fientes des autres volailles, plusieurs fois remaniées ;

6o. Les poissons morts ;

7o. Le fumier de porcs, de vaches et les fientes de moutons ;

8o. Les engrais de fermes en mélanges de fumier de cheval, de porc et de vache, etc. En plus, on a toutes les espèces de cendres.

Les composts se font avec toutes espèces de matières végétales et animales mises en tas et arrosées de temps à autre ; c'est dire assez que les tiges de tabac peuvent aussi y servir. En France, on fait des composts dans lesquels il n'entre que des tiges de tabac et de la chaux. Voici comment on opère : on répand sur le sol une couche de tiges qu'on saupoudre de chaux, puis une couche semblable de tiges saupoudrées de la même manière, et ainsi du reste. Lors-

que le tas est bien monté, on l'arrose abondamment et on le recouvre de dix pouces de terre. On comprend que cette masse entre bientôt en fermentation, le tissu organique se détruit et se convertit en un terreau excellent—(*Joubert*).

Parmi les engrais de ferme employés seuls, le fumier de porc, d'ailleurs si peu estimé, occupe le premier rang et paraît donner au tabac un goût agréable ; après lui vient le fumier de mouton, puis le fumier de vache. Le fumier de cheval est le moins estimé quand il est frais, et il influe en mal sur la qualité, plus encore l'urine qui donne un goût âcre au tabac.

Les fumiers appliqués frais sont toujours nuisibles, à moins qu'on ne les enfouisse avant l'hiver ; fermentés

et réduits en une masse grasse, noire, onctueuse, ils favorisent beaucoup le développement du tabac qu'ils améliorent.

IV

PRÉPARATION DU SOL.

La préparation du sol est d'une grande importance dans la culture du tabac : elle supplée en partie, dans les climats qui sont peu favorables, aux circonstances climatériques des pays chauds.

On sait qu'un sol bien ameubli, rendu perméable aux eaux pluviales, conservant par conséquent son humidité, et se laissant aussi plus facilement pénétrer par les rayons du soleil, permet aux racines de s'étendre librement ; dès lors la plante résiste mieux

aux sècheresses, prend plus de développement, parce qu'elle trouve plus de nourriture à s'approprier, et gagne plus de qualités par l'absorption de la chaleur souterraine.

C'est pour ces raisons que l'on donne au sol des façons multipliées.

En France, dans les départements du nord, les terres sont en général traitées de la manière suivante :

Dans l'automne qui précède la plantation, on répand sur le terrain tout le fumier qu'on lui destine et on l'enterre par un trait de charrue ; au printemps, on donne un nouveau labour pour mêler le fumier à la terre ; on roule et on herse pour briser les mottes ; à l'approche du moment de la plantation on peut encore répandre des engrais riches, et on les enterre

par un labour, qu'on fait suivre d'un hersage avec herse en fer. L'illustre Schwerz, allemand, s'exprime ainsi : "Il faut donner au moins trois labours avant la plantation du tabac ; comme il aime un terrain frais, on ne pourrait, en supposant un bon sous-sol, labourer assez profond et un sol aussi pulvérisé que possible lui étant indispensable, on ne doit épargner ni la herse ni le rouleau. Lorsque le champ a encore trois labours à recevoir, on amène le fumier ; le premier labour l'enterre, le deuxième le ramène presqu'à la surface, et le troisième l'enfouit plus profondément que le premier, en le mélangeant au sol. De forts hersages sont aussi utiles au tabac que les labours et les engrais vigoureux. "

Dans les terres vierges on n'emploie aucune espèce d'engrais.

V

PRÉPARATION DE LA COUCHE-CHAUDE.

Comme la graine de tabac met beaucoup de temps à lever, 12 à 15 jours, et la saison du printemps étant courte ici, il a fallu chercher et trouver un procédé pour hâter la germination de la graine et la levée des plants.

Voici le procédé que j'emploie, avec succès, depuis plusieurs années :

Le jour même que l'on fait la couche chaude, on met de la terre bien humide dans une tasse ; après avoir fait, avec le doigt, un trou pouvant contenir plein un dé de graines, on dépose la graine dans le trou, on met

un peu de terre sur la graine et par-dessus un morceau de coton, puis l'on verse de l'eau tiède ; on expose ensuite le tout dans un endroit chaud pendant trois jours.

Pour faire la couche chaude, on choisit un endroit bien sec, près d'une bâtisse ou d'une clôture, exposé au soleil du midi ; on creuse une fosse de 2½ pieds de profondeur, de trois à quatre pieds de largeur sur quatre à huit pieds de longueur, qu'on entourre d'un cadre en bois s'élévant de quelques pouces au dessus du sol ; on donne au cadre comme à la couche une légère inclinaison du côté du soleil. On remplit cette fosse de fumier de quatre à cinq pouces de bonne terre de jardin mélangée avec du terreau, le tout passé à la claie afin que le

mélange s'effectue mieux et que la terre soit parfaitement delitée, puis l'on met des chassis sur le cadre.

Le troisième jour après que la couche a été préparée, on retire la graine qui a été mise pour germer, et on la mélange avec du sable bien fin pour la rendre plus facile à être semée, puis on arrose, à l'aide d'un arrosoir très-fin, la terre de la couche ; ensuite on nivelle le terrain à l'aide d'une petite planche que l'on promène sur toute la longueur de la couche ; on répand ensuite un peu de cendre sur la surface du terreau : ce qui permet aux semeurs de distinguer la graine qui tombe

On sème à la volée et on jette un peu de sable sur la graine, puis on prend un bout de planche et on pèse

légèrement avec sur la graine pour l'enterrer ; on met ensuite deux à trois doubles de vieilles catalognes et l'on jette dessus deux seaux d'eau bouillante ; on fait la même chose deux jours après, et l'on remet les chassis sur le cadre.

Dès que l'on s'aperçoit que les plants sortent, ce qui arrive la quatrième ou cinquième journée, on ôte les catalogues, et l'on arrose le soir après le soleil couché, toutes les fois que la terre le demande. Lorsqu'il fait beau, on soulève de quatre pouces, le châssis durant le jour, pour laisser circuler l'air.

Afin que les plants de la couche prennent un degré suffisant de force, il convient de les espacer d'un pouce

et de nettoyer la couche des mauvaises herbes qui pourraient pousser.

VI

DE LA PLANTATION ET DU RÉPIQUAGE.

On ne peut procéder à la mise ou demeure des plants de tabac que lorsqu'on a donné tous les soins nécessaires à la terre qui doit recevoir les plants.

Quant à l'époque où l'on doit procèder au repiquage, l'expérience a démontré qu'on ne peut le faire généralement avant le 1er juin. (Il faut remarquer que je parle pour la partie de la province qui se trouve à l'Est de Québec) Le piquage peut se continuer jusqu'au 25 juin.

Quand on le fait plus tôt, on s'expose à voir quelques nuits froides détruire

la plantation ; si on le fait après le vingt cinq juin, les plantes acquièrent dans des années favorables, une vigueur qui pourrait tromper les cultivateurs non expérimentés dans cette culture ; mais le produit n'en est ni pesant ni de bonne qualité. On remarque qu'il n'a pas de consistance ni onctuosité.

Choix des plantes.—Les cultivateurs se méprennent dans le choix des plantes lorsqu'ils préfèrent les sujets munis de 7 à 8 feuilles, car il est démontré que la reprise en est plus difficile. Mieux vaut choisir les plantes qui n'ont que 4 à 5 feuilles, parce que la reprise en est plus facile et les racines, organes absorbants, sont plus développées dans les replants de 4 à 5 feuilles que dans ceux

de 7 à 8 feuilles.

De l'arrachage —Avant de commencer l'arrachage, on humecte la terre de la couche ; ensuite on soutire les pieds à l'aide d'un long couteau que l'on glisse sur la plante de la racine, et l'on imprime à celui-ci un mouvement de haut en bas.

Lorsque les plantes sont arrachées, on les met dans des paniers, pas trop à la fois, de 50 à 100 plants, et on procède de suite à la plantation.

Distance des plançons.—Le tabac se plante en lignes parallèles ou en quinconce, comme suit,

```
*     *     *
   *     *
*     *     *
   *     *
*     *     *
   *     *
```

de deux pieds, deux pieds et demi ou trois pieds de distance, suivant l'espèce de tabac que l'on plante.

Le point essentiel, c'est qu'il importe qu'on ménage entre les plantes une distance suffisante pour y avoir accès, afin de pouvoir les butter et les pincer sans courir le risque de briser les feuilles.

Plantation.—Lorsqu'on a arrêté la distance que l'on veut donner aux lignes et aux plantes entre elles, on procède, autant que possible, à la plantation, par un temps couvert. Immédiatement avant, si le sol est sec, on fait passer le rouleau ; cependant lorsqu'on se sert de casseaux d'écorce de bouleau pour entourer les plantes, et qu'on les met en même temps que les plantes, on peut planter par un

temps sec et en tout temps de la journée. Afin de faire une plantation régulière on tend un cordeau divisé de 2, 2½ à 3 pieds, suivant la distance que l'on veut donner aux plantes, par des nœuds, et l'on place un piquet en terre à chaque nœud.

On fait la plantation à peu près comme les choux, en ayant bien soin de ne pas briser les feuilles et de ne pas plier les racines. En même temps qu'on met les replants en terre, on les couvre avec un peu d'herbes fraîches, ou encore mieux on les entoure avec des casseaux faits avec de l'écorce de bouleau. Par ce procédé, on se passe souvent d'arroser. On couvre les casseaux pendant le jour, avec une pierre, lorsque le soleil est ardent, ayant soin de les ôter le soir et

les jours où il pleut. Un des avantages qu'offre cette méthode d'entourer les replants, est que les vers ne peuvent les faire périr.

Il faut après cela, sarcler le terrain au fur et à mesure que les mauvaises herbes poussent. Il faut aussi butter de temps en temps, afin de fournir un nouvel aliment aux replants et leur conserver une douce fraîcheur.

Dans les terrains élevés et secs, on doit prendre des mesures pour pouvoir, pendant les sécheresses prolongées, faire des arrosements plus ou moins copieux.

Toutefois on arrose de temps à autre, lorsque le besoin s'en fait sentir, avec de l'eau aérée dans laquelle on a soin de dissoudre un peu de colombine ou de délayer des tourteaux de

colza, de cameline ou de pavot, ou de vidanges. On cesse tout arrosement lorsque les plants ont pris tout leur développement; dès lors ils savent se suffire à eux-mêmes.

Quelques amateurs, qui produisent le tabac nécessaire à leur consommation, pratiquent dans les terrains secs et élevés, le paillage: lequel consiste à étendre du fumier consommé sur toute la superficie du terrain.

Cette opération ne conserve pas seulement l'humidité du sol, mais empêche les herbes adventices de pousser et charge de ses principes fertilisants les eaux pluviales qui filtrent à travers le fumier; aussi la végétation prend-elle une grande vigueur. Cette pratique, qui est très-bonne, n'est pas applicable pour la culture en grand.

VII

SOINS À DONNER PENDANT LA CROISSANCE DES PLANTS.

La reprise des plants est certaine au bout de six à huit jours, après la plantation, si celle-ci a été faite par un temps pluvieux.

On remplace, après ce terme, les plants qui n'ont pas repris par des sujets pris sur la couche ou des sujets entreplantés dans le champ, les levant, s'il est possible, avec une motte de terre : ce qui met la plantation sur un pied égal.

Dix à quinze jours après la plantation, on donne la première façon, à la pioche ou gratte, autour des plants. On saisit ce moment pour faire autour de chaque plant, une excavation

dans laquelle on jette des engrais liquides.

Rien n'active autant la végétation que cet arrosement.

Le hersage ou sarclage se réitère au bout de quinze jours, et quelques temps après on réunit la terre autour des plants.

VIII

DU PINCEMENT OU ÉBOURGEONNEMENT.

Dans la culture du tabac, tous les soins du cultivateur doivent tendre à la production de feuilles amples, pesantes et présentant le maximum de qualités intrinsèques.

Les plantes, si l'on en excepte cependant quelques-unes, présentent des tiges et des rameaux sur lesquels les

feuilles inférieures sont plus grandes que les supérieures, de sorte qu'on remarque une croissance presque insensible de leur étendue depuis le sommet jusque vers la base; ici on trouve, en général, quelques feuilles qui sont plus petites que celles qui leur sont immédiatement supérieures.

Les trois ou quatre, rarement les cinq feuilles inférieures, sont plus petites que les suivantes. C'est ce qui ressort de l'examen d'une plante tant repiquée que non repiquée. En supprimant la partie supérieure de la tige et les rameaux naissants, on fait refluer tous les sucs nutritifs vers les feuilles conservées; de là, leur accroissement rapide et leur grand développement. Cette suppression se désigne sous le nom de pincement ou

ébourgeonnement. Outre l'ampleur du feuillage, le pincement rend les plants plus trapus et plus robustes pour résister aux coups de vent et aux pluies; sans cela, elles seraient exposées à être renversées et déchirées par les moindres intempéries atmosphériques.

Avant de commencer le pincement, on doit se fixer sur la qualité du tabac que l'on désire récolter. Du pincement dépend en grande partie, la force du tabac que l'on obtiendra. Pince-t-on court, on a un tabac fort; pince-t-on long, la qualité sera plus douce.

En règle générale, si l'on veut obtenir un tabac de bonne qualité, on conservera douze à treize feuilles dans les bonnes expositions; le nombre ne sera que de huit à dix si l'on veut

obtenir un produit fort. Si c'est du tabac doux que l'on veut récolter, on conservera quinze à dix-sept feuilles. On se gardera de conclure de ces observations que toutes les feuilles ont les mêmes qualités ; car celles qui se sont développées les premières contiennent plus de principe actif (nicotine) ou sont plus fortes que les autres.

Après avoir consulté la richesse du sol, son exposition, etc., on arrête le nombre des feuilles que l'on veut conserver à chaque plant, et l'on procède au pincement.

Cette opération se fait de préférence de neuf heures du matin à quatre heures de relevée, parce qu'alors les feuilles sont ouvertes ou inclinées vers le sol, ce qui donne toute facilité pour aller vite en besogne.

Dans le pincement, il importe de ne pas déchirer ou endommager les feuilles.

Huit à dix jours après l'écimage ou suppression de la tête de la plante, il s'est formé des bourgeons ou jets latéraux aux aisselles des feuilles. Ces jets doivent être pincés dès qu'ils se montrent; on enlève en même temps les feuilles inférieures qui ont été endommagées ou detériorées par une cause quelconque.

En Belgique et en Hollande, on conserve, dans les bons sols, douze à quinze feuilles; dans les terres médiocres, dix à douze feuilles.

IX

DES PORTES-GRAINES.

Les plantes destinées à produire la

graine, sont choisies parmi celles qui réunissent toutes les qualités des variétés qu'on veut propager.

Pour atteindre plus sûrement ce but, on conserve dans les champs quelques-unes des plus belles plantes qu'on a soin de ne pas étêter Celles à tiges fortes, bien nourries, vigoureuses, sans être trop élevées, sont les meilleures.

On butte les plantes, on les arrose et on leur donne des tuteurs pour qu'elles ne soient ni renversées ni lacérées par les vents.

La qualité de la graine sera d'autant meilleure que les plantes-mères seront plus saines, et qu'on n'y aura pas cultivé à proximité d'autres variétés ; si l'on cultive diverses variétés, on a à craindre l'hybridation.

On coupe les plantes quand il y a des capsules qui commencent à mûrir, et on les suspend dans un lieu ombragé, mais sec et aéré, jusqu'à ce qu'elles se soient desséchées. Mieux vaut, lorsque la saison n'est pas favorable et que la graine ne peut achever sa maturité, enlever les porte-graines avec une motte et les porter dans un endroit chaud et éclairé pour les y laisser mûrir.

La graine qu'on laisse dans les capsules conserve sa faculté germinative pendant trois ans et plus, tandis que celle dont les capsules ont été enlevées, lève difficilement après deux ans de garde ; la graine qui n'a pas atteint sa maturité reste verdâtre et ne germe pas.

X

DE LA RÉCOLTE.

On reconnaît que le tabac est mûr d'abord à ses feuilles qui se couvrent de taches d'un jaune-verdâtre, très-apparentes quand on les tourne contre le soleil ; ensuite, à ce que leurs pointes sont inclinées vers la terre, que leur surface est ridée, et enfin à ce que la plantation devient jaunâtre, qu'elle exhale une odeur plus forte et plus pénétrante, et que les feuilles se cassent facilement quand on les plie, et que les tiges en les pliant se cassent facilement près de la terre. Généralement le tabac est mûr trois semaines après avoir été étêté.

Si on fait la récolte plus tôt, il y a perte en poids et en qualité ; toutefois, on ne doit pas différer la cueil-

ette, même si ces signes n'existent pas encore, quand on a à craindre les gelés. Si on attend plus longtemps, tout en perdant ses propriétés aromatiques, le produit diminue aussi considérablement en poids.

La maturité du tabac procède de bas en haut, c'est-à dire de la même manière et dans le même ordre que l'évolution et le développement des organes ont eu lieu ; aussi les feuilles de la base sont plus tôt mûres que celles du sommet.

Les cultivateurs soigneux, qui s'intéressent à leur industrie, mettent cette notion à profit.

Le succès de la récolte du tabac dépend du moment choisi pour la faire, au triple point de vue du degré de maturité de la plantation, du

temps et de l'heure de la journée.

Il faut choisir un beau temps pour commencer la récolte, et ne la faire que lorsque le soleil aura dissipé la rosée et les vapeurs du matin.

Le mode de récolte est sujet à quelques variations. On fait la cueillette des feuilles au fur et à mesure qu'elles acquièrent leur maturité ; d'autres fois on fait la cueillette générale des feuilles ; d'autres fois, enfin, on coupe la plante entière près du sol. Les deux derniers procédés sont seuls en usage en Belgique.

Les deux premiers modes conviennent spécialement dans le Nord ; le dernier ne devrait être pratiqué que dans le midi ; et dans tous les cas, on y constate par ce dernier procédé, une grande perte sur le produit.

En effet, la récolte se fait quand les feuilles inférieures sont mûres, les autres non encore développées donneraient, en prenant tout leur développement, un plus grand rendement et de meilleure qualité ; mais cette manière de procéder est coûteuse et ne peut être employée que par ceux qui cultivent le tabac en amateur.

La récolte du tabac en tige se fait avec une hachette bien tranchante ; celui qui opère incline la plante d'une main et de l'autre la coupe d'un seul trait près de la terre ; il doit avoir soin de ne pas endommager le produit en déchirant ou en froissant les feuilles.

On peut aussi faire cette récolte sans se servir de la hache ; on prend

la tige par le haut et on l'incline à droite puis à gauche et si le tabac est bien mûr, la tige se casse facilement.

Les plantes coupées sont laissées quelques heures sur le sol jusqu'à ce que les feuilles soient fanées.

XI

DESSICATION.

On transporte le tabac dans un endroit propre, aéré, où la pluie et le soleil ne pénètrent pas, et on le suspend sur des perches, en laissant un espace de cinq pouces entre chaque pied, pour que l'air circule plus librement. Lorsqu'il fait beau, on ouvre les portes et les châssis pour donner plus d'air et on les ferme la nuit et les jours de pluie ; il faut le laisser sécher

deux ou trois mois et plus, suivant le temps qu'il a fait.

XII

MANIÈRE DE SUSPENDRE LE TABAC.

Il y a plusieurs manières de suspendre le tabac.

Quelques-uns introduisent dans la base de la tige, vers son extrémité, une cheville longue de 4 à 5 pouces et on glisse cette cheville entre les lattes et la couverture du toit, ceci s'entend lorsqu'on fait sécher le tabac dans les granges couvertes en pailles; d'autres fixent le tabac à des planches mises sur les entraits, dans les greniers des maisons, au moyen de clous; d'autres attachent le tabac par

l'enroulement d'une corde en spiral autour d'une gaule ou perches de différentes longueurs, fixées aussi sur les entraits ; mais la manière la plus économique et la plus prompte, est, je pense, la suivante : on coupe de la ficelle par bouts que l'en attache aux gaules ou perches ; ces bouts de ficelles sont terminés par un nœud coulant qui reçoit la queue ou le bout de la tige. Il faut espacer le tabac de manière que l'air puisse circuler librement.

XIII

CONSERVATION DU TABAC.

Lorsque le tabac est sec, ce que l'on reconnaît à la couleur brune des feuilles, on profite d'une journée plu-

vieuse ; on ouvre les portes et les fenêtres, et lorsque les feuilles sont assez molles pour ne pas se briser en les travaillant, on les descend et on les étend par tas sur le plancher, la pointes des feuilles en dedans; puis on prend les pieds un par un, on enlève les quatre à cinq premières feuilles du bas, on en fait un tas, et l'on fait autant à celles du milieu et du haut, ces dernières étant celles qui donnent le meilleur tabac.

Lorsqu'on a séparé les feuilles, on en prend dix à douze, et après les avoir liées ensemble on les place sur le plancher, les feuilles bien étendues, la pointe en dedans, le coton en dehors (des deux côtés), et de telle sorte que chaque rang se superpose sur l'autre à la longueur de sept à huit

pouces, afin que la pile soit partout de la même épaisseur, au centre comme aux deux côtés.

On place ensuite des planches sur la pile avec quelque chose de pesant dessus, et on le laisse jusqu'à ce que le tabac chauffe un peu, quelquefois cinq à six jours, d'autres fois deux ou trois semaines, et plus. C'est le seul temps de faire chauffer le tabac (si c'est nécessaire) ; car le faire chauffer pendant qu'il est vert, c'est vouloir lui faire perdre une partie de ses qualités.

Après cela, on peut le mettre dans des boîtes que l'on ferme et où on peut le laisser pendant un an ; car plus le tabac est vieux, meilleur il est.

XIV

PROCÉDÉ POUR DONNER AU TABAC UNE COULEUR FONCÉE EN QUELQUES JOURS.

On étend les pieds de tabac les uns contre les autres dans des granges, sur du foin, et on les recouvre d'un peu de paille. Après quelques jours, les feuilles commencent à changer de couleur, alors on retire les pieds au fur et mesure que les feuilles ont pris la couleur brune ; et on les soumet à la fermentation.

XV

Procédé pour ôter au tabac son goût âcre lorsqu'il n'a pas chauffé en tas où que l'on veut en fumer avant qu'il ait chauffé.

Pour cela, il faut que le tabac soit coupé.

On met le tabac haché, dans un plat ou une chaudière dont le fond a été percé en différents endroits, les trous devant avoir à peu près un pouce chaque, puis on met ce plat ou cette chaudière sur un chaudron rempli d'eau bouillante pour que la vapeur puisse s'enfiltrer à travers le tabac ; on le laisse ainsi une ou deux heures ; on retourne le tabac de temps en temps jusqu'à ce qu'il ait pris une belle couleur jaunâtre, puis on l'étend dans un endroit tempéré pour le laisser sécher, après quoi il est bon à fumer.

Je pense que quand bien même le tabac aurait déjà chauffé en tas, il ne pourrait qu'y gagner en qualité en le faissant passer à la vapeur.

ns un
fond a
ts, les
ès un
lat ou
rem
la va-
le ta-
deux
emps
s une
étend
lais-
à fu-

ne le
il ne
en le